

Questions orales

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Je m'excuse, monsieur le président. Ayant donné une réponse brève, je me rends compte que l'honorable député n'a pas compris. Il m'a demandé: Est-ce qu'on étudie la question? La réponse est oui. Il a ensuite demandé: Est-ce qu'on a fini de la considérer, et en est-on arrivé à une décision? A cette dernière question, la réponse est non.

M. Lewis: J'accepte ces réponses, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

Le ministre ne pourrait-il pas cesser ses élucubrations sémantiques pour un moment afin de dire à la Chambre s'il a vraiment l'intention de présenter des instances à la CCT au sujet de cette affaire importante, ou bien dit-il «oui» tout simplement pour dire qu'il cherche une réponse à une question plutôt gênante?

[Français]

L'hon. M. Pelletier: Je ne formule jamais de telles réponses, monsieur le président, parce que je ne trouve aucune question inconfortable; il n'y a que les réponses qui peuvent l'être.

[Traduction]

M. l'Orateur: Je crois que les députés avaient quelques questions supplémentaires à poser au ministre des Finances au sujet du premier point qu'on a soulevé tout à l'heure.

* * *

LES FINANCES

LA POLITIQUE FISCALE ET MONÉTAIRE ET LES
CONSTATATIONS DE LA COMMISSION PORTER

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): En effet, monsieur l'Orateur, je voulais poser la question suivante au ministre des Finances. Étant donné les conclusions négatives que la commission royale d'enquête Porter a tirées de son étude concernant les avis donnés aux ministres des Finances par les conseillers financiers du gouvernement, et vu l'uniformité des résultats que le gouvernement a obtenus dans ce domaine depuis la publication du rapport de cette commission royale, le gouvernement a-t-il l'intention de modifier radicalement sa politique monétaire et fiscale à la lumière de ce rapport? Je veux parler plus particulièrement de la budgétisation axée sur la capacité de production, par opposition à la budgétisation restrictive qui se pratique depuis 25 ans.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Le député et moi pourrions entamer un jour un débat sur le rapport de la commission Porter et la budgétisation axée sur le plein emploi.

[M. Lewis.]

LE TAUX D'INFLATION

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre des Finances. Étant donné les rapports étroits qui lient les politiques économiques américaine et canadienne et comme le gouvernement des États-Unis vient d'annoncer qu'il a l'intention de viser un taux annuel d'inflation de 2½ p. 100 à partir de 1973, le ministre dirait-il à la Chambre à quel taux d'inflation vise la politique économique canadienne?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute que, posée sous cette forme, la question du député soit réglementaire.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LE JUGEMENT RELATIF AU POUVOIR LÉGISLATIF DES
PROVINCES—LE RECOURS À LA COUR SUPRÊME

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice, qui découle de mon intervention aux termes de l'article 43 du Règlement. Qu'entend faire le ministre devant la décision d'un juge de tribunal de comté ontarien qui met en question la constitutionnalité de la loi sur l'environnement en Ontario et qui aura bien entendu des répercussions dans toutes les autres provinces? Va-t-il interjeter appel immédiatement devant la Cour suprême du Canada afin de résoudre le problème et de rassurer l'opinion publique?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, il ne fait pas de doute que je songerai à examiner les conséquences de cette décision de concert avec mon collègue le ministre de l'Environnement et les ministres provinciaux. J'admets également que si une lacune existait en ce domaine important, un recours à la Cour suprême pourrait être souhaitable bien que dans le cours ordinaire des choses, il soit préférable de passer par les cours d'appel. Je le répète, si une lacune existait, il faudrait sans doute agir différemment.

* * *

• (1120)

LES FINANCES

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES MINISTRES
DES FINANCES—L'OPPORTUNITÉ DE MESURES
D'URGENCE—LE CONTRÔLE DES PRIX ET DES SALAIRES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Peut-il dire à la Chambre s'il a l'intention d'expliquer, lors de la rencontre des ministres des Finances cette semaine, les mesures pour le contrôle des prix et des salaires dont le premier ministre nous a entretenus vendredi dernier?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.